



ASSODIP asbl

RAPPORT DE LA TABLE RONDE PRÉPARATOIRE SUR LA DYNAMIQUE DE CONFLITS LIÉS À LA SITUATION DES RÉFUGIÉS DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS EN PARTICULIER AU NORD-KIVU

**Organisée à l'Hôtel La Joie Piazza dans la ville de Goma
Du 17 au 18 Décembre 2024**



Décembre 2024

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

I.INTRODUCTION

La problématique des réfugiés dans la Région des Grands Lacs, une des causes mais aussi des corollaires des conflits armés, a fait l'objet d'une table ronde organisée par ASSODIP avec l'appui de EIP (Institut Européen pour la Paix)¹ qui s'est déroulée du 17 au 18 Décembre 2024 à l'hôtel La joie Piazza dans la ville de Goma, Chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Cette table ronde s'inscrit dans la logique de préparation de plaidoyer auprès des dirigeants du sommet à la base en vue de mobiliser les ressources nécessaires pour palier la crise aux conséquences désastreuses dans la Région des Grands Lacs africains en général et particulier au Nord et au Sud-Kivu.

La méthodologie était interactive, tout en tenant au respect du temps prévu au programme. La présentation des sessions était suivie d'échanges, des travaux en groupes, de restitution en plénière des travaux en groupes, d'un débat et observations, et d'une consolidation par le facilitateur.

L'ensemble d'échanges ont amené les participants à une élaboration concertée des pistes des solutions.

La table ronde a donc pris fin avec des recommandations pour trouver solution à la situation des réfugiés dans la Région des Grands Lacs, en particulier au Nord-Kivu, avec des propositions des conditions organisationnelles pour des rencontres ultérieures sur la situation des réfugiés, notamment ceux du Rwanda en RDC, et ceux de la RDC au Rwanda, Burundi et Ouganda.

Ce rapport est en effet un condensé reprenant les points saillants de la table ronde.

II.DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

Ont pris part à cette table ronde, vingt-quatre (24) participants constitué de; des délégués de Monsieur le Gouverneur de la province du Nord-Kivu et de la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), Monsieur le Chef de Division de l'Intérieur et Affaires coutumières et vingt un (21) Chefs coutumiers (Annexe 1). Elle a été co-facilitée par deux experts notamment, Professeur Docteur Abbé Dieudonné MUSANGANYA MURHULA, signalons qu'il est Directeur Général de l'Institut Supérieur de Paix et Réconciliation (ISPR/ACEAC) de l'Université Catholique de Bukavu et

¹ EIP est une fondation d'intérêt public indépendante, qui soutient la facilitation et la médiation de processus politiques, et fournit des conseils politiques en matière de résolution de conflits. En janvier 2020, l'Institut a lancé son Programme Grands Lacs, qui vise à réduire l'instabilité dans la région.

Professeur au Grand Séminaire Saint Pie X de Murhesa/ Bukavu. Et Monsieur Josiah BUSHOKI, un technocrate de la question des réfugiés dans la région des Grands Lacs africains, agent de carrière de service publique et initiateur de l'ASBL Corps de la paix. (Annexe 2).

III. DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a consisté en des mots d'ouverture (en annexe), faits par Monsieur Alain MANZEKELE, représentant de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la province du Nord-Kivu et par Maître SAIDI BATUNDI, le Secrétaire Général de l'ASSODIP. Étaient présents à ses côtés, Monsieur Christophe MUTAKA NYAMBATSI, le Directeur de Groupe Martin Luther King à Goma qui a été modérateur de la table ronde, Monsieur Jean-Luc LUKAMBO, Chargé de programme d'ASSODIP et Chef de Travaux Marcel KAZADI MWIN KASHEB, stagiaire à l'ASSODIP qui a été Secrétaire de la table ronde.

Il s'en est suivie une présentation de chaque participant, qui déclinait ses noms et l'entité qu'il représentait.

Prenant la parole, le Secrétaire Général d'ASSODIP a brièvement expliqué le thème principal ainsi que l'objectif de l'activité tels qu'indiqués dans les invitations.

Selon lui, il s'agira donc, dans les faits, de réfléchir sur la problématique des réfugiés dans la Région des Grands lacs et particulièrement ceux générés par les conflits armés au Nord-Kivu, c'est à dire les Congolais réfugiés dans les pays limitrophes, et ceux de 1994 venus du Rwanda, ainsi que leur incidence négative sur la Paix, d'en débattre sans tabou ni passion, afin de dégager des suggestions susceptibles de contribuer cette question des réfugiés, le retour de la Paix et le développement de la province du Nord-Kivu.

Paraphrasant un auteur africain, il a dit que les chefs traditionnels sont pour les peuples, ce qu'est la sève pour les arbres, disait un écrivain africain. Ils sont sacrés pour les peuples congolais. Ils sont au cœur d'une vie paisible au-sein de la communauté. C'est à juste titre que le Gouvernement leur accorde une importance méritée. Et c'est pour cette raison qu'ASSODIP et EIP les ont conviés à cette activité.

Ce faisant, le Secrétaire Général a souhaité vivement que tous les Chefs coutumiers participants à cette présente table ronde puissent en tirer le meilleur profit, afin de pouvoir contribuer à la mise en œuvre des pistes de solutions pour remédier à ce problème.

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

IV. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

IV.1. Première journée

La première session du jour intitulée « **PRESENTATION DU CONTEXTE HISTORIQUE ET POLITIQUE** » a été présentée par l'expert Batabiha Josiah.

Hormis l'introduction, le communicateur dans sa présentation a abordé les points suivants :

- Définition des termes clés ;
- Statistiques des réfugiés d'après HCR ;
- Réfugiés : Droits et Devoirs ;
- Historique des réfugiés en RDC ;
- Enjeux de la question ;
- Facteurs positifs et négatifs ;
- Autres facteurs polarisants ;
- Naturalisation des réfugiés dans la Région des Grands Lacs : Cas de la RDC ;
- Obtenir la nationalité ;
- Réfugiés comme enjeu politique et;
- Réfugiés comme enjeu électoral.

On retient de cette présentation les principaux éléments suivants :

Cela fait plus de 90 ans que les pouvoirs publics dans cette Région des Grands Lacs discutent, planifient, se concertent autour des mouvements des populations. Au début il existait la MIB (Mission Immigration Banyarwanda). La question des réfugiés est la base de plusieurs conflits et guerres à travers le monde. Pour être réfugié il faut avoir quitté son pays d'origine. Il faut également avoir le statut de réfugié par le HCR. Une troisième catégorie c'est les retournés, c'est-à-dire des Réfugiés rapatriés dans leur pays d'origine. Toutes les trois catégories sont protégées par les Conventions internationales autrement dit le droit international.

D'après le HCR, les statistiques se présentent comme suit :

- Réfugiés en RDC :
Réfugiés : 519 409
- Demandeurs d'asile :826
- Réfugiés congolais en Afrique : 1.120.502 au 31 octobre 2024
- Réfugiés Congolais au Rwanda : 81.955 au 31 octobre 2024 selon le HCR
- Rapatriés vers les pays limitrophes : 2022-2024 : 28606

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,
Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Depuis les années 50, la RDC alors Congo Belge puis devenue indépendant n'a cessé d'accueillir des réfugiés africains. L'ancien président Mobutu se réclamait défenseur d'une vocation africaine dont les peuples des pays voisins et au-delà ont bénéficié, du Tchad à l'Afrique du Sud en passant par l'Angola et le Burundi ou le Rwanda, l'hospitalité congolaise aura été une réalité.

Il n'y a presque pas de province en RDC qui n'ait pas accueilli des réfugiés. Aujourd'hui les deux Uele font face aux réfugiés Mbororo. Le contact entre ces nomades éleveurs et les Boa, Zande ou Kere et les autres communautés chasseurs, pêcheurs et agriculteurs de ces deux provinces constitue en un choc frontal.

Au terme de sa communication, le facilitateur a précisé les facteurs qui ne favorisent pas l'accueil des réfugiés en RDC. Il s'agit de : la faiblesse de l'Etat, la présence limitée de l'autorité gouvernementale, la pauvreté ou la présence des groupes armés locaux et étrangers, l'insécurité, etc.

La présentation de la première session était suivie par un échange entre les participants et le facilitateur.

Les participants avaient posé les questions ci-après :

- 1) y a-t-il des réfugiés congolais au Rwanda ?
- 2) Quel est l'avis de la communauté internationale au regard du fait que les politiciens empêchent les réfugiés qui sont à la frontière de rentrer dans leur pays comme ils le désirent ?
- 3) Est-ce que les réfugiés congolais au Rwanda qui réclament leur retour, ne sont-ils pas des Rwandais déguisés ?
- 4) Le HCR peut-il donner des précisions sur la nationalité réelle des réfugiés congolais se trouvant au Rwanda ?
- 5) Est-ce que le Gouvernement congolais peut-il présenter la liste des réfugiés identifiés selon le Groupement pour nous faciliter la tâche ?
- 6) La Table ronde proprement dit sera organisée par qui ? Quand ? Où ?
- 7) Où peut-on poursuivre le HCR pour ses abus ?
- 8) D'où proviennent les statistiques des réfugiés présentés dans l'exposé du facilitateur ?
- 9) Quels sont les objectifs réels de la Table ronde préparatoire ?
- 10) Le Gouvernement congolais peut-il demander au HCR de bien vouloir présenter les identités des réfugiés rwandais qu'il avait rapatriés au Rwanda dans le cadre de la CNR ?

Au regard de la communication et des questions des participants, les observations suivantes ont été faites au cours de l'interaction entre le facilitateur et les participants :

- 1) Le peuple congolais est hospitalier. Il est prêt à accueillir les autres peuples sur son territoire. Cela malheureusement ouvre la porte à de multiples problèmes. C'est le cas de la situation des réfugiés rwandais qui ont été bien accueillis sur le sol congolais particulièrement dans la province du Nord-Kivu dont la première vague remonte à 1959. Cette question est devenue très complexe dans la mesure où parmi les réfugiés

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,
Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

de cette vague certains n'étaient pas rapatriés, parmi ce qui étaient rapatriés au Rwanda d'autres sont revenus en RDC. A cela, il faut ajouter les réfugiés de la deuxième vague, troisième vague etc. Ce qui rend la situation très floue.

2) Les réfugiés sont des personnes bien identifiées. Cependant, le cas de la situation des réfugiés observés en RDC est déplorable dans la mesure où ces derniers ne sont pas bien identifiés.

3) Il n'y a que la RDC qui a accueilli les ressortissants des autres pays sur son sol. Les réfugiés congolais aussi se trouvent dans d'autres pays. C'est le cas des ressortissants de Grand Nord-Kivu qui se sont réfugiés en Ouganda.

4) Le Grand Nord n'était pas suffisamment présent dans la table ronde suite au contexte de conflits.

5) Les réfugiés accueillis dans le groupement Bishusha en territoire de Rutshuru précisément à Bwiza se sont appropriés cette entité. Ils ont changé la dénomination de l'entité et ne veulent plus que le Chef de localité légal arrive dans cette zone de son entité ce qui est à la base du conflit entre les autochtones et les réfugiés.

6) L'identification des réfugiés rwandais se trouvant en RDC est indispensable pour bien contrôler leur mouvement et éviter qu'ils soient enrôlés dans les groupes armés.

7) Jusqu'à présent les réfugiés dits climatiques ne sont pas protégés sur le plan juridique au niveau tant national que mondial.

8) La Table ronde sur la question des réfugiés s'est tenue sans aucun délégué de HCR alors que c'est cet organisme du système des Nations Unies qui s'occupe de la question des réfugiés dans le monde.

9) Dans le souci de mettre fin à aux crises récurrentes liées à situation des réfugiés, le 15 mai 2021 sur demande de son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, une tripartite s'est tenue à Genève entre l'HCR, la RDC et le Rwanda. Ensuite la deuxième qui devrait se tenir au Rwanda était délocalisée au Kenya sur demande de la RDC. Cependant, ces rencontres n'ont pas abouti à une solution suite à deux défis majeurs notamment, la non-implication des autorités coutumières, et le deuxième est lié au conflit armé du M23.

10) Le dysfonctionnement de l'administration congolaise explique en partie la problématique de l'identification et de l'enregistrement convenable des réfugiés se trouvant sur son sol. Les opérations d'identification des réfugiés lancées en 2014 n'avaient pas abouti suite au conflit armé. Quelques agents d'identification ont perdu leur vie au cours des opérations. L'administration congolaise dans ce domaine doit être revigorée pour bien identifier qui est réfugié congolais dans les pays limitrophes, qui est réfugié étranger au Congo, qui est combattant armé et qui est réellement autochtone parce que cette question humanitaire s'est malheureusement transformée aujourd'hui à une question politique avec des conséquences désastreuses dans la sous-région.

11) Le statut de réfugié de 1949 ne concerne pas le cas de l'Afrique. Cette dernière est plutôt concernée par celui de 1969.

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,
Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

14) La Constitution de la RDC actuelle reconnaît la nationalité congolaise d'origine à toute personne qui fait partie des ethnies qui ont constitué la RDC au jour de l'indépendance.

15) Parmi les grands défis de la question des réfugiés en RDC, il faut noter la violence qui découle de cette problématique et qui rajoute à la complexité, créant un mouvement désordonné des déplacements des population de la RDC vers les pays voisins, et de ces derniers vers la RDC.

16) A propos de retour en RDC des réfugiés se trouvant au Rwanda qui se réclament être congolais, les chefs coutumiers congolais avaient demandé au HCR qu'ils soient placés selon le groupement et que chaque chef de groupement puisse identifier les ressortissants de son groupement au niveau de la frontière. Le HCR n'a jamais donné suite à cette recommandation des Chefs coutumiers.

17) Sous la couverture des certaines autorités politiques quelques réfugiés de 1994 se sont lancés dans la quête des pièces d'identité auprès des Chefs coutumiers.

Les échanges entre le facilitateur et les participants sur le contexte historique de la situation des réfugiés dans la région des Grands Lacs et particulièrement au Nord-Kivu ont permis d'éclairer cette question complexe.

La deuxième communication présentée par le Professeur Docteur Abbé Dieudonné MUSANGANYA MURHULA était intitulée : « **LA DYNAMIQUE DES CONFLITS LIÉS A LA SITUATION DES RÉFUGIÉS DANS LA REGION DES GRANDS LACS EN PARTICULIER AU NORD-KIVU** ».

La communication du facilitateur a porté sur deux axes suivants :

- Analyse des dynamiques de contestation du statut des réfugiés au Nord et au Sud Kivu ;
- Initiatives ou réponses institutionnelles antérieures sur la question des réfugiés.

On retient de l'analyse des dynamiques de contestation du statut des réfugiés au Nord et au Sud Kivu que les causes profondes de contestation du statut des réfugiés sont économiques, politiques et identitaires. Cela se présente comme suit :

1. Causes politiques :

- Tentative d'acquisition de la nationalité congolaise par la force et contestation de la loi du 29 juin 1981 demandant qu'on acquière la nationalité par demande individuelle.
- Volonté exprimée de séparer le Kivu des autres provinces de la RDC (cf. Lettre au Secrétaire Général des Nations Unies du 20 juin 1981).
- Pratique de la politique de terre brûlée visant à éliminer les chefs coutumiers légalement reconnus pour créer de l'instabilité sociale et déstabiliser les populations à la base et installer des autorités traditionnelles illégitimes.
- Mauvaise gestion de la question des réfugiés par l'État qui viole le principe selon lequel le statut de réfugié ne doit être éternel et n'a pas mis en place une politique d'intégration.

2. Causes économiques :

- Problème de possession déséquilibrée des terres entre communautés.

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

- Pratique de la corruption à grande échelle pour avoir le monopole dans les affaires économiques, et au besoin imposer les autorités provinciales qui leur sont favorables.
- Appui aux activités de pillage des ressources naturelles (minières et autres) de la Province au détriment des populations locales.

3. Causes identitaires :

- Un traitement inégalitaire des tribus engendre des violences ;
- Lorsqu'il y a absence de quatre dimensions de la paix civile, à savoir la paix politique, la paix économique, la paix sociale et la paix culturelle ;
- L'attitude de condescendance d'une tribu sur les autres qui cause des frustrations et le rejet ;

Par rapport aux initiatives ou réponses institutionnelles antérieures sur la question des réfugiés, le communicateur a relevé ce qui suit ;

- l'État zaïrois avait élaboré la Loi n° 72-002 du 5 janvier 1972 relative à la nationalité zaïroise et qui stipule en son article 15 :

« Les personnes originaires du Ruanda-Urundi qui étaient établies dans la province du Kivu avant le 1^{er} janvier 1950 et qui ont continué à résider depuis lors dans la République du Zaïre jusqu'à l'entrée en vigueur de la présente loi ont acquis la nationalité zaïroise à la date du 30 juin 1960 ».

Le Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution(MPR) a révisé cette Loi n° 72-002 du 5 janvier 1972 par la Loi n° 81/002 du 29 juin 1981 sur la nationalité Zaïroise en supprimant l'article 15 de la loi de 1972 qui accordait la nationalité zaïroise à tous les ressortissants du Ruanda-Urundi qui résidaient au Congo avant 1950, et l'institution d'une petite naturalisation (article 12) et d'une grande naturalisation (article 15-16) et l'abandon de la procédure législative au profit de la procédure administrative, ainsi que « le caractère strictement individuel de la demande de la nationalité zaïroise » (article 9).

A la suite de l'abrogation de la loi sur la nationalité de 1972 par le Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution, en promulguant celle du 29 juin 1981, les Banyarwanda habitant le Kivu, avaient réagi à travers une lettre écrite ici à Goma le 20 juin 1981 et adressée à Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies à New-York, aux États-Unis d'Amérique, avec comme objet : revendication.

L'État congolais a mis en place la CNR pour s'occuper de la question des réfugiés et a été partie prenante dans des réunions tripartites avec le Rwanda et le HCR.

Après cette communication, trois (03) groupes de travail ont été constitués pour les travaux pratiques. Ces trois groupes étaient composés comme suit :

Le groupe 1 :

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

- MWAMI Erick MASHANGIRO : Président ;
- MWAMI Héritier KAHOMBO : Rapporteur ;
- MWAMI MULEY-KABUYA ELOI : Membre ;
- MWAMI Yvette KAVIRA KIVU : Membre ;
- MWAMI Jackson KATSHUKU : Membre ;
- MWAMI Willy KAEMBE : Membre ;
- Monsieur Jean-Marie PALUKU MALIRO (Chef de Bureau) : Membre ;
- MWAMI Daniel PFUNA : Membre.

Le Groupe 2 :

- MWAMI SAAMBILI BAMUWONA : Président ;
- MWAMI Joseph MISATI : Rapporteur ;
- MWAMI Nicolas KALINDA : Membre ;
- MWAMI SONDOLI SHABANI : Membre ;
- MWAMI Abdoul PALUKU : Membre ;
- MWAMI BAUMA BITSIBU WA BULENDA : Membre ;
- Monsieur Fabrice BUGINGO SAMVURA (agent CNR) : Membre ;
- MWAMI NGENDO MUHABURA : Membre ;
- MWAMI Janvier BANGUMYA : Membre.

Le Groupe 3 :

- MWAMI ROGER BASHA : Président ;
- MWAMI MUSHESHA MIHINGANO Alphonse : Secrétaire-rapporteur ;
- MWAMI LUKONGE BIRUNGA : Membre ;
- MWAMI BANGUNYA JANVIER : Membre ;
- MWAMI KISHALA : Membre ;
- MWAMI KABORI : Membre ;
- MWAMI BIRI : Membre ;
- MWAMI NYAMULAGHA KIKANDI : Membre.

Le premier travail en groupe a consisté à répondre aux questions :

- 1) Comment la présence des réfugiés a influé vos relations avec le Gouvernement ?
- 2) Est-ce-que l'accueil des réfugiés a joué un rôle dans la gestion de la province ?
- 3) Est-ce que vos communautés acceptent les réfugiés ?

Chaque groupe avait par la suite présenté en plénière les réponses réservées aux questions suscitant des avis et observations d'autres participants.

Avis de certains participants au cours du débat :

« Aussi longtemps que la question des réfugiés présents en RDC n'aura pas encore trouvé une solution à travers une bonne gouvernance pouvant aider à les identifier et

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,
Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

les protéger, une paix durable sera hypothétique surtout que certains d'entre eux ont des revendications politiques et expansionnistes »

« Quand on parle des réfugiés au Nord-Kivu, les gens ont tendance à songer directement aux réfugiés au Rwanda oubliant que des congolais du grand nord croupissent dans une misère indescriptible dans les camps en Ouganda. Le problème de Réfugiés doit être résolu globalement en impliquant les Mwami dans toutes initiatives à ce sujet». Le Mwami ayant fait cette déclaration disait qu'il était allé aux camps en Ouganda pour vérifier si ces réfugiés étaient réellement venus de son entité. Chose qui avait été confirmée par les réfugiés en question.

«Il n'y a pas beaucoup des réfugiés congolais au Rwanda. D'ailleurs certains disent qu'il n'en existe pas. Les chiffres avancés par le Gouvernement Rwandais vise à peupler le Nord-Kivu des populations non congolaises »

« Selon un des participants " Les chefs coutumiers qui maitrisent et vivent au quotidien avec les populations congolaises et étrangères devraient ipso facto être impliqués dans l'identification des réfugiés congolais dans les pays voisins, Rwanda, Ouganda et Burundi et à travers la province du Nord-Kivu".

« Nous sommes disposés à contribuer à résoudre le problème des réfugiés congolais vivant dans les pays voisins, mais la guerre ne facilite pas la résolution de cette question, car il est difficile de faire revenir ces réfugiés et les ramener dans des zones où il y a la guerre. Que la guerre cesse et la question sera bien abordée et trouvera une solution ».

IV.2. Deuxième journée

A la reprise des travaux le mercredi 18 Décembre 2024, après une récapitulation d'activités de la veille faite par Monsieur Christophe MUTAKA, le facilitateur Professeur Docteur Abbé Dieudonné MUSANGANYA MURHULA a fait une communication sur le thème : « **MECANISMES DES CONFLITS ET IMPACTS SUR LES COMMUNAUTES** ».

Au regard de ce thème, le facilitateur a abordé des « facteurs aggravants », en d'autres termes, il a vérifié si la contestation du statut des réfugiés peut-elle être exacerbée par des facteurs externes, comme les groupes armés ou les tensions régionales. Ainsi, il a constaté que l'ampleur et les déplacements forcés observés dans la Région des Grands Lacs et dans la Province du Nord-Kivu, en particulier, sont le fait d'interminables conflits auxquels la RDC est confrontée.

Il a rappelé qu'au cours de la première journée de la table ronde, il a répertorié une série des conflits qui, à cause de leur gravité, a entraîné des déplacements incessants des populations à l'intérieur du pays ou à l'étranger : AFDL, RCD-GOMA, CNDP, M23(1), M23 (2), AFC un allié du M23.

D'après le facilitateur, ces déplacements internes des populations vers des lieux jugés sûrs provoquent :

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

- Un exode rural (création des camps de déplacés dont la taille d'un camp peut varier par rapport à un autre)
- Précarité des familles dans les camps de fortune parce que privées de leurs biens (lieux d'habitation, produits agricoles, produits d'élevage, biens meubles, perte des documents importants : titres, diplômes, etc.)
- Spoliation par les groupes armés des biens abandonnés par les familles dans les villages d'origine
- Désir de vengeance contre les groupes armés qui occupent les localités abandonnées par les familles afin de rentrer dans ses droits
- Création des milices d'auto-défense d'intérêts.
- Rôle ambiguë des institutions régionales (Forces armées de l'East African Community (EAC), SAMI-RDC), des institutions internationales (Monusco, HCR, OIM) dans la gestion des conflits existants.

En conclusion, le facilitateur a souligné que la question des réfugiés en RDC est marquée par une complexité qui nécessite une approche multidimensionnelle pour atténuer les tensions entre réfugiés et communautés locales, pour résoudre la question des réfugiés congolais se trouva dans les pays voisins, tout en répondant aux exigences du droit national et international.

Cette communication qui a permis aux participants d'appréhender les mécanismes des conflits et leur impact sur les communautés, a été suivie par les restitutions successives des premiers travaux réalisés en carrefours par les trois groupes.

Restitution de travaux des groupes

Concernant le premier travail pratique, on retient de la restitution du groupe de travail 1 ce qui suit :

1) Relations avec le gouvernement

Il nous a divisé car les statuts des réfugiés en RDC n'est pas clair et Kinshasa ne tient pas compte de la représentativité des fils et filles du Nord-Kivu dans les assises organisées dans les différents salons en ce qui concerne cette question délicate. La méfiance du pouvoir central dans la gestion de la question des réfugiés dans notre Province. Et fragilité de l'autorité coutumière liée par la limitation de ses prérogatives en instaurant les bureaux secondaires d'état civil.

2) Influence de l'accueil des réfugiés sur la gestion de la province

Oui, ç'a influencé négativement car il y a certaines députés provinciaux et nationaux qui ont été élus sous l'influence des réfugiés dans quelques territoires à tous les cycles électoraux déjà organisés (2006, 2011, 2018). Le fait de fragiliser l'autorité coutumière sous l'influence des armes que certaines personnes détiennent.

3) Problème d'acceptation des réfugiés par la communauté

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Nos communautés accepteraient tout réfugié qui se conformerait aux prescriptions des lois de notre pays.

Quant au deuxième groupe de travail, on retient de la restitution de premier travail ce qui suit :

1) Relations avec le gouvernement

La présence des réfugiés rwandais a influencé négativement les relations entre la base et Kinshasa :

- En fragilisant l'administration locale dans ses prérogatives de la gestion de la population congolaise et étrangère car le Gouvernement central ne prenait plus en compte les rapports administratifs des entités de base et de certains services habilités, certains réfugiés étant devenus influents auprès des autorités nationales ;
- Les réfugiés de 1994 étant venus avec leur administration et leur gestion avait échappé au contrôle de l'administration centrale qui ne les avaient pas identifiés ni désarmés ;
- Certaines autorités du Gouvernement centrale se méfient de la question sécuritaire de l'Est du pays créant ainsi la détérioration de la confiance entre la population et le Gouvernant ;
- Attribution illégale des terres à certains réfugiés sur l'influence des autorités politiques et du service foncier au détriment des autochtones.

2) Influence de l'accueil des réfugiés sur la gestion de la province

L'accueil des réfugiés influence négativement la gestion de la province :

- En rendant difficile la gestion du mouvement de la population et du recensement de la population tant nationale qu'étrangère ;
- En leur octroyant des cartes d'électeurs en lieu et place des cartes de réfugiés ;
- Le fait de n'avoir pas séparé les combattant des réfugiés a favorisé l'insécurité accru ;
- Les réfugiés ayant obtenu des cartes d'électeurs comme nationaux leur a rendu éligibles au processus électoral en influençant négativement la gestion politique du pays ;
- La transposition des conflits rwandais en RDC a occasionné la perte en vies humaines des Congolais et des réfugiés.

3) Problème d'acceptation des réfugiés par la communauté

En fin pour la dernière question le groupe 3 avait donné la réponse suivante : Non. Parce que le droit d'asile n'a pas été bien organisé. Et certains réfugiés avaient massacré la population locale. Toutefois, il faut reconnaître que certains se sont intégrés de fait dans la communauté.

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Enfin, de la restitution du troisième groupe de travail, on retient :

1) Relations avec le Gouvernement

Par rapport à la première question le groupe 3 avait donné comme réponse : « la présence des réfugiés a eu une influence dans nos relations avec le Gouvernement. Néanmoins, nous avons déploré la manière unilatérale et imprudente dont Kinshasa a géré leur arrivée sur notre sol sans nous associer au processus de leur accueil et encadrement. D'où l'incapacité de les identifier correctement. Nous devons être associés à toute question des réfugiés, qu'ils soient des réfugiés étrangers en RDC ou réfugiés congolais se trouvant dans les pays voisins, car c'est nous qui vivons avec eux au quotidien.

2) Influence de l'accueil des réfugiés sur la gestion de la province

Ensuite, à la deuxième question la réponse suivante a été donnée : l'accueil des réfugiés dans la province du Nord-Kivu a plutôt révélé les incohérences, faiblesses et incompétences notoires du gouvernement provincial surpris par les décisions précipitées du gouvernement de Kinshasa. D'où l'ouverture de la boîte de pandore à la population du Nord-Kivu en particulier : les maladies, famines, morts causées par les mines, grenades, bombes et armes abandonnées dans la rues et quartiers, la circulation illégale et illicite des armes légères et a petit calibre....

3) Problème d'acceptation des réfugiés par la communauté

Enfin, la troisième question était répondue par ce groupe de la manière ci-après : Malgré les droits des réfugiés reconnus pour toute personne humaine, nos communautés sont réservées par rapport à l'accueil des réfugiés venus du Rwanda aussi longtemps que le gouvernement central de Kinshasa se montrera imprudent, et non sérieux dans le processus d'identification. Cela aux expériences malheureuses vécues dans le passé où les gens se disaient congolais mais appuient souvent le Gouvernement rwandais dans les violences en RDC. Nous pouvons nous impliquer s'ils changent d'attitude, mais devons être associés à l'identification et rapatriement.

La session suivante était intitulée : « **CARTOGRAPHIE DES FACTEURS DES CONFLITS** » par Monsieur le facilitateur Josiah BUSHOKI.

On retient de cette présentation les principaux éléments ci-après :

- Il existe parfois un conflit entre le droit humanitaire international et la politique. La Convention de Genève de 1951 et son protocole additionnel de 1967 constituent le socle juridique des réfugiés.
- Les facteurs identitaires, avec la problématique de la nationalité unique ;
- Facteurs liés au contrôle des ressources, notamment le contrôle des terres et exploitation des minerais ;
- Facteurs liés à la gouvernance ;

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,
Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

- La Région des Grands Lacs est un bon terrain pour illustrer cela. Depuis la crise rwandaise qui avait été à la base du génocide, la question des réfugiés dans la région des grands lacs est sortie du seul angle humanitaire pour devenir plutôt politique que sociale.

Restitution de travaux des groupes

A la suite des échanges entre le facilitateur et les participants qui ont suivi la session sur « **CARTOGRAPHIE DES FACTEURS DES CONFLITS** », le deuxième travail pratique a été donné aux participants. Ce deuxième travail en carrefour a porté sur les questions ci-après :

- Proposez des solutions pour réduire les tensions au niveau local, provincial et régional ?
- Proposez des solutions par rapport à la diplomatie régionale (lier la réalité locale à la diplomatie régionale) ?
- Après avoir suivis ces différents exposés, quelles stratégies pensez-vous prendre pour gérer vos ETD en prenant en compte la question des réfugiés présents chez vous ?
- Quelles autres activités proposer-vous pour la réflexion d'évaluation des pistes des solutions, élargie aux communautés, sociétés civiles, CNR, HCR, DGM, Division des affaires coutumière, ANR, PNC, etc.

Au regard des consignes du facilitateur les restitutions de ces trois groupes se présentent comme suit :

Pour le Groupe 1 :

1) Réponses proposées pour la réduction des tensions

Au niveau local

- Restauration de l'autorité de l'État ;
- Procéder et accompagner les Chefs Coutumiers à l'identification des réfugiés chacun dans son entité respective afin de transmettre les données à la CNR.

Au niveau national

- Faire respecter les droits des réfugiés ;
- Impliquer les autorités coutumières du Nord-Kivu aux différentes assises en rapport avec la question des réfugiés qui pourraient être organisées au niveau local, provincial, national, régional et international.

Au niveau régional

- Bonne surveillance des frontières
- Associer les chefs coutumiers dans la question de gestion des réfugiés étrangers en RDC et congolais se trouvant dans les pays voisins.

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

2) Solutions par rapport à la diplomatie régionale

- Impliquer impérativement les Chefs coutumiers dans l'identification des réfugiés dans les camps se trouvant dans la région, car c'est eux qui connaissent mieux leurs administrés et leur nombre;
- Encourager les réfugiés au rapatriement volontaire dans leur pays d'origine afin d'éviter les tensions régionales à répétition ;
- Que la communauté internationale fasse pression au Rwanda afin de considérer le statut des réfugiés rwandais de 1994 sur le sol congolais.

3) Stratégies pour gérer la question dans nos entités

- Vulgariser les textes légaux (internes et externes) relatifs à la question des réfugiés (Chefs coutumiers et autres leaders locaux). Si nous obtenons un appui l'action serait beaucoup plus solide ;
- Créer un cadre d'échange permanent réunissant les Chefs coutumiers, ASSODIP/EIP, pour se concerter en cas de toute alerte précoce sur la question des réfugiés.

4) Table ronde à organiser

- Capaciter et redynamiser, mais aussi appuyer les structures de paix et de développement (CLPC, CPDG), si possible installer ces structures dans les entités où elles n'existent pas car pourraient faciliter la baisse de tensions communautaires et par conséquent dans cette question des réfugiés au niveau local ;
- Créer une commission mixte composée de CNR, ASSODIP, les Chefs coutumiers, le Gouvernement provincial qui aura comme mission d'établir un état des lieux des camps des réfugiés se trouvant dans la région des Grands Lacs afin de dégager des bonnes propositions sur l'épineuse question des réfugiés dans la région.

Par rapport au Groupe 2 :

1) Réponses proposées pour la réduction des tensions

Au niveau local

- Réhabiliter l'autorité de l'État au niveau des entités de base ;
- Sensibiliser et capaciter les agents de services spécialisés et autorités locales en matière de protection des réfugiés ;
- Réhabiliter les tribunaux coutumiers pour trancher les affaires foncières qui sont aussi à la base des conflits interethniques ;
- Renforcer le mécanisme de suivi des mouvements des populations (permis de séjour, autorisation de déplacement, etc.)

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Au niveau Provincial

- Renforcer les mécanismes de surveillance des frontières ;
- Protéger les biens appartenant aux anciens réfugiés rapatriés ;
- Mettre en place un critère de recrutement des personnes intègres dans les services spécialisés pour les réfugiés.

Au niveau national

- Doter les moyens (matériels, financiers et humains) nécessaires aux services spécialisés à l'occurrence le CNR pour la meilleure gestion des questions des réfugiés ;
- Impliquer les autorités coutumières concernées dans les réunions tripartites sur les questions des réfugiés ;
- Doter les autorités locales des moyens de mobilité et de communication pour mieux gérer les réfugiés se trouvant dans leurs entités.

Au niveau régional :

- Faire respecter scrupuleusement les Conventions et traités internationaux sur les questions des réfugiés ;
- Promouvoir la solidarité dans la Région des Grands Lacs africains par la prise en charge des réfugiés déversés en RDC et dans les pays voisins de la RDC ;
- Solliciter l'accompagnement de la région des Grands Lacs africains à exiger des Nations Unies la réparation pour les dommages causés suite à l'accueil des réfugiés au-delà des capacités de la RDC.

2) Solutions par rapport à la diplomatie régionale

Pour les membres du groupe les solutions proposées au niveau régional pour réduire les tensions dans la région serviront aussi pour la redynamisation de la diplomatie régionale. Ces solutions sont entre autres :

- Faire respecter scrupuleusement les Conventions et traités internationaux sur les questions des réfugiés ;
- Promouvoir la solidarité dans la Région des Grands Lacs africains par la prise en charge des réfugiés déversés en RDC ;
- Solliciter l'accompagnement de la région des Grands Lacs africains à exiger des Nations Unies la réparation pour les dommages causés suites à l'accueil des réfugiés au-delà des capacités de la RDC.

3) Apport de la Table ronde aux participants au regard de leurs attributions

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Ce cadre des réflexion et d'échanges permettra la redynamisation de leurs structures communautaires de paix, la réconciliation et le développement, avec l'appui du Gouvernement et partenaires techniques et financiers.

4) La Table ronde à organiser

Les participants proposent les activités suivantes :

N°	ACTIVITES	ACTEURS
01	Rencontre avec les acteurs pour discuter de la question des personnes parties au Rwanda de 1994 à ce jour	Les chefs coutumiers, les députés du Nord-Kivu, HCR, CNR, autorités provinciales, société civile, ministère de l'Intérieur, ministre des affaires étrangères.
02	Vulgarisation des accords tripartites existant et autres documents relatifs à la gestion des réfugiés	Les chefs coutumiers, les députés du Nord-Kivu, HCR, CNR, Autorités provinciales, société civile, ministère de l'intérieur, ministre des affaires étrangères
03	Capacitation des chefs coutumiers en matière de la gestion des réfugiés	Gouvernement central, Gouvernement Provincial, les parlementaires, l'ONIP, la société civile
04	Recensement sérieux de la population et délivrance des cartes d'identité par citoyen	ONIP et le Gouvernement.

Enfin, le Groupe 3 :

1) Solutions proposées pour mettre fin aux tensions :

Au niveau local et provincial :

- Procéder à l'identification des réfugiés, leur cantonnement en attendant leur rapatriement au niveau local ;
- Procéder à l'identification dans un système informatisé en gardant les échantillons des ADN individuels ;

Au niveau national

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

- Rappeler à certains services techniques, notamment : l'ANR, DGM, PNC ...l'importance et la nécessité de protéger les réfugiés en collaboration avec la société civile ;
- Respecter et faire respecter la législation congolaise qui limitent certaines activités commerciales et professionnelles aux seuls nationaux.

Au niveau régional :

- Tous les pays de la région des Grands Lacs africains doivent promouvoir la culture de la paix en respectant les principes démocratiques devant être consacrés dans leur constitution.

2) Solutions par rapport à la diplomatie régionale

- Créer un cadre de dialogue inter-rwandais sous la houlette des organisations régionales en vue du rapatriement des réfugiés rwandais qui jusque-là demeurent une charge lourde sur les épaules du peuple congolais, en général.

3) Pour gérer nos ETD

Après avoir suivi les exposés de différents experts, nous devons prendre l'engagement de nous communiquer les données portant l'identification des réfugiés localisés dans nos entités respectives et les relayer à la hiérarchie.

4) Table ronde à organiser

L'organisation d'une table ronde autour de laquelle les Chefs coutumiers seront en face des délégués de certaines organisations internationales : HCR, OIM, CNR et certains acteurs du gouvernement central : ministre de l'Intérieur, Ministre des affaires étrangères, société civile et leaders communautaires.

La grande pause est intervenue à la fin des exposés de groupes. Après le repas au retour des participants dans la salle ces derniers avaient formulé des pistes de solutions et recommandations avant d'évaluer la table ronde.

IV.RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

Après deux journées de réflexion et d'échanges des chefs coutumiers de la province du Nord-Kivu sur la dynamique des conflits liés à la situation des réfugiés dans la Région des Grands Lacs en particulier au Nord-Kivu dans le cadre de la Table ronde préparatoire organisée par EIP et ASSODIP, les pistes de solutions et résolutions suivantes ont été retenues par les participants :

1)Pour réduire les tensions au niveau local, provincial, et régional :

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Au niveau local :

- Restauration de l'autorité de l'État ;
- Accompagner, le moment venu, les chefs coutumiers, dans l'identification des réfugiés, chacun dans son entité respective afin de transmettre les données réelles à la CNR ;
- Vulgariser les textes légaux (internes et externes) relatifs aux réfugiés, au profit des chefs coutumiers et autres leaders locaux ;
- Créer un cadre d'échanges et de concertation permanent réunissant les chefs coutumiers, ASSODIP et EIP sur les questions des réfugiés, et les alertes précoces à ce sujet.

Au niveau national :

- Faire respecter les droits des réfugiés ;
- Impliquer les autorités coutumières dans l'identification des réfugiés à tous les niveaux, surtout ceux se trouvant dans les pays voisins pour éviter le gonflement du nombre ;
- Associer les chefs coutumiers du Nord-Kivu aux différentes assises en rapport avec la question des réfugiés, étrangers se trouvant en RDC et congolais se trouvant dans les pays voisins de l'Est, qui pourraient être organisées au niveau local, provincial, régional et international ;
- Délocaliser les réfugiés identifiés à plus 500km à l'intérieur de la RDC pour éviter les menaces justifiant toutes les incursions venant des pays d'origine, sur le sol congolais.

Au niveau régional :

- Bonne surveillance des frontières.
- Pousser à un dialogue inter-rwandais qui devrait contribuer à la stabilisation de la sous-région.

2) Pour redynamiser la diplomatie régionale

A ce sujet, les participants de la Table ronde ont proposé les solutions suivantes :

- Impliquer les chefs coutumiers dans les visites des réfugiés dans les camps dans les pays d'accueil ainsi que dans leur identification au retour au pays au niveau des frontières ;
- Encourager les réfugiés au rapatriement volontaire dans leur pays d'origine afin d'éviter les tensions régionales en répétition ;

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

- Que la communauté internationale oblige le Rwanda de considérer les statuts des réfugiés rwandais sur le sol congolais et de reconsidérer donc sa position sur la clause de cessation de statut des réfugiés ;
- Créer un cadre de dialogue inter-rwandais sous la houlette des organisations régionales afin de faciliter le rapatriement des réfugiés rwandais qui jusque-là demeurent une charge lourde sur les épaules du peuple congolais et constituant à la fois un danger et une menace.

3) Concernant la Table ronde proprement dite à organiser

Les participants de la Table ronde ont proposé des modalités ci-après :

- Organiser une Table ronde trimestrielle d'évaluation des pistes des solutions et de la problématique des réfugiés, élargies aux communautés, aux représentants ou délégués des réfugiés, société civile, CNR, HCR, DGM, Division des affaires coutumières, ANR, PNC, etc. ;
- Capaciter et redynamiser ainsi qu'appuyer les Structures de paix et des développements (CLPC, CPDG), si possible installer ces structures dans les entités où elles n'existent pas ;
- Créer une commission mixte composée de CNR, ASSODIP, les chefs coutumiers, le Gouvernement provincial qui aura comme mission d'établir un état des lieux des camps des réfugiés se trouvant dans la région des grands lacs afin de dégager des bonnes propositions sur l'épineuse question des réfugiés dans la région.

V. TABLEAU D' EVALUATION DE LA TABLE RONDE

N°	ASPECT	APPRECIATION / OPINION DES 24 PARTICIPANTS				SUR 24 PARTICIPANTS
		MAUVAISE	BONNE	TRES BONNE	EXCELLENTE	
01	Importance	-	-	06	18	24
02	Pertinence du contenu	01	01	09	13	24
03	Interaction et engagement des participants	-	-	15	09	24
04	Compétence des experts	01	06	15	02	24

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

05	Planning et logistique	02	04	07	11	24
06	Qualité des supports et matériels	-	-	15	09	24
07	Cadre d'accueil	02	04	08	10	24

VI. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a connu trois allocutions : tour à tour les discours de Secrétaire Général de l'ASSODIP et des participants avant le mot de la fin de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la province du Nord-Kivu représenté par Monsieur Alain MANZEKELE.

Le Secrétaire Général d'ASSODIP a remercié leurs majestés et distingués invités qui ont participé activement dans la table ronde durant deux journées pleines. Il a précisé disponibilité des participants ainsi que celle des facilitateurs témoigne de l'intérêt que chacun d'eux accorde aux questions de Paix qui méritent aujourd'hui plus qu'hier une attention soutenue.

Les participants pour leur part, au terme de la Table ronde, ont, par un délégué, exprimé avoir bénéficié de ces assises de deux jours des matières importantes en matière des réfugiés au regard de l'exercice de leurs attributions. Ils ont avoué que la matière développée par les deux experts leur permettra de mieux aborder la question des réfugiés. Enfin, ils ont pris l'engagement de s'impliquer, si associés, dans la résolution de la question des réfugiés et d'améliorer la communication des données en rapport à l'identification des réfugiés se trouvant dans leurs entités.

Enfin, le délégué de Son Excellence Monsieur le Gouverneur avec un sentiment de satisfaction, il a sincèrement remercié les participants tout en signalant qu'il est flatté par la participation active et assidue car « du choc d'idées jaillit la lumière », dit-on. Pour lui, le concours a conduit à l'élaboration des recommandations et pistes de solutions issues des focus groups devant être partagées aux les acteurs clés dans la mise en place des stratégies pertinentes devant amener à un rapatriement volontaire des réfugiés des Pays de Grands Lacs en impliquant les Chefs coutumiers à tous les niveaux et dans tout le processus concernant les réfugiés.

D'après lui, le reste de travail à faire est énorme car il nécessite un processus bien cadré et participatif. Le Gouvernement Provincial du Nord-Kivu à travers sa Conseillerie Principale en Charge des Opérations Militaires, Renseignements, Sécurité

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,
Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

et l'Ordre Public s'est dit être disposé pour les autres étapes de plaidoyer qui doit être diligenté vers tous les acteurs importants qui ont été ciblés pendant la table ronde.

Il a précisé que le développement, la sécurité et la paix de la Province ont besoin de l'apport de la pierre de tout un chacun. C'est à ces mots qu'au nom de son Excellence Monsieur le Gouverneur Militaire de la Province du Nord-Kivu, il a déclaré clos, les travaux de la table ronde préparatoire sur la Dynamique des Conflits liée à la situation des Réfugiés dans la Région des Grands Lacs en particulier au Nord-Kivu et Sud-Kivu en République Démocratique du Congo. La cérémonie de la clôture a pris fin par une photo de famille.

VII.CONCLUSION

La question des réfugiés dans la Région des grands lacs en général et au Nord et Sud Kivu en particulier mérite son pesant d'or du fait qu'elle a un lien avec la paix, la stabilité et le développement durable et inclusif des communautés. Cette table ronde a eu le mérite de réunir les autorités coutumières, celles qui gèrent au quotidien en même temps les nationaux et les réfugiés.

La compréhension des contours des conflits, de la problématique des réfugiés dans la Région des Grands lacs et particulièrement ceux générés par les conflits armés au Nord-Kivu et ceux de 1994 venus du Rwanda, et leur incidence sur la Paix d'une part, et la formulation claire, concise et précise des pistes de solutions d'autre part constituent deux axes majeurs de la table ronde. Cette dernière a jeté les jalons à d'autres réflexions à différents niveaux pour la résolution de la question des réfugiés qui occasionne un désastre dans la Région.

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

TABLE DES MATIERES

I.INTRODUCTION	2
II.DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS	2
III. DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	3
IV. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX	4
IV.RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS	18
V. TABLEAU D' EVALUATION DE LA TABLE RONDE	20
VI.CEREMONIE DE CLOTURE	21
VII.CONCLUSION	22
TABLE DES MATIERES	23
Annexe 1: Liste des Participants	24
Annexe 2 : Liste des facilitateurs	25
Annexe 3 : Programme de la Table ronde	25
Annexe 4: Images de la Table Ronde	27

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,
Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Annexe 1: Liste des Participants

N°	NOM ET POSTNOM	INSTITUTION	CONTACTS
1.	Muley Kubuya Eloi	Chef de Groupement Mupfunyi Karuba	+243994005799
2.	Mwami Kishala Léon	Chef de Groupement Nyamaboko I	+24812430227
3.	Mwami Bauma Bitsibu	Chef de Groupement Kamuronza	+243998911081
4.	Hon. Mwami Mukosasenge III	Chef de chefferie des Bamate/Lubero	+243997127301
5.	Mwami Paluku Kalemire	Chef de chefferie des Bashu	+243991184673
6.	Mwai Bashali N'Siyi Roger	Chef de Chefferie des Bashali	+243892840465
7.	Madame Kavira Yvette Kivu	Chef de Groupement de Bishusha	+243975578358
8.	Mushesha Mihingano	Chef de Groupement Buabo	+243994336363
9.	Hon Mwami Saambili Bamukoka	Chef de chefferie des Watalinga/ Ruwenzori	+243998499148
10.	Mwami Janvier Bangumwa	Chef de Groupement de Rusayo	+243994147571
11.	Mwami Nyamulagha Kikandi IIBukavu Raphael	Chef de Chefferie de Bwito	+243980946378
12.	Katshuki Maniraguha Jackson	Chef de groupement Jomba	+243998816487
13.	Ngendo Muhabura Albert	Chef de Groupement Mupfunyi Kibabi	+243993122046
14.	Hon. Mwami Missati Joseph	Chef de Groupement Ufamandu I	+243890079413
15.	Mwami Ngulu Biiri	Chef de Groupement Biiri/Osso	+243814852285
16.	Eric Mashagiro	Chef de Groupement Rugari	+243994933309
17.	Mwami Pfuna David	Chef de Groupement Bapfuna/Osso. Banyungu	+243976484731
18.	Mwami Lukonge Birunga	Chef de groupement Walowa Yungu	+243970404610
19.	Mwami Saa-mbili Bamukoko	Chef de Chefferie des Watalinga/Beni	+243998499148
21.	Mwami Kabori Mod	Chef de Groupement de Bukoma	+243994066093

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

20.	Héritier Kahombo IV	Chef de groupement Bukombo/Bwito	+243979666913
21.	Mwami Kalinda Nicolas	Chef de Chefferie des Bahunde	+243813129164
22.	Paluku Maliro Jen marie	Division des affaires coutumières	+243995508573
23.	Bugingo Sanvura Fabrice	Assistant terrain CNR	+243994265984
24.	Alain Manzekele	Représentant du Gouverneur de Province du Nord-Kivu	+243970194912

Annexe 2 : Liste des facilitateurs

N°	NOMS ET POST-NOM	QUALITE
01	Dieudonné MUSANGANYA MURHULA	Directeur Général de l'Institut Supérieur de Paix et Réconciliation (ISPR/ACEAC) de l'Université Catholique de Bukavu. Professeur au Grand Séminaire Saint Pie X de Murhesa/ Bukavu
02	Josiah BUSHOKI	Technocrate de la question des réfugiés dans la région des Grands Lacs africains, agent de carrière de service publique et initiateur de l'ASBL Corp de la paix.

Annexe 3 : Programme de la Table ronde

Date : Du 17 au 18.12.2024

Première journée : 17.12.2024

Jour	Heure	Activité	Responsable
Lundi	8h30-9h00	- Arrivée des participant(e)s	
		- Mot d'ouverture par l'autorité provinciale ou son délégué	Autorité
		- Présentation des participant(e)s	Participants
		- Mot de EIP ou son délégué	Délégué
	9h00-9h25	Présentation des objectifs de la Table ronde et son agenda	EIP-ASSODIP
	9h25-10h00	Pause -café	Protocole

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

	10h00-10h45	Présentation du contexte historique et politique	Expert
	10h45-11h00	Jeu questions/Réponses	Modérateur
	11h00-12h30	-Analyse des dynamiques de contestation du statut des réfugiés au Nord et au Sud Kivu - Initiatives ou réponses institutionnelles antérieures sur la question des réfugiés	Expert
	12h30-13h00	Travaux en carrefour	Participants
	12h00-14h00	Repos/Repas	
	14h00-15h00	Restitution en plénière	Participants
	15h00-15h30	Evaluation de la journée	Participants
	15h30	Fin des travaux	

Deuxième journée: 18.12.2024

Jour	Heure	Activité	Responsable
	8h30-9h00	Arrivée des participants	
		Synthèse des travaux de la journée 1	
	9h00-10h00	Mécanismes des conflits et impacts sur les communautés	Expert
	10h00-10h30	Pause-café	Protocole
	10h30-11h00	Echanges	Participants
	11h20-12h00	Travaux en carrefour	Participants
	12h00-12h30	Travaux en plénière	Participants
	12h30-13h30	Repos/repas	Protocole
	13h30-14h30	Cartographie des facteurs des conflits	Expert
	14h30-15h00	Formulation des pistes de solutions et recommandations/	Participants
	15h00-15h15	Evaluation de la Table ronde	Participants
	15h15-15h20	Mot du représentant de EIP ou son délégué	EIP
	15h20-15h30	Mot d'un représentant des participants	Participant
		Clôture par l'autorité provinciale ou son délégué	Autorité

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Annexe 4: Images de la Table Ronde



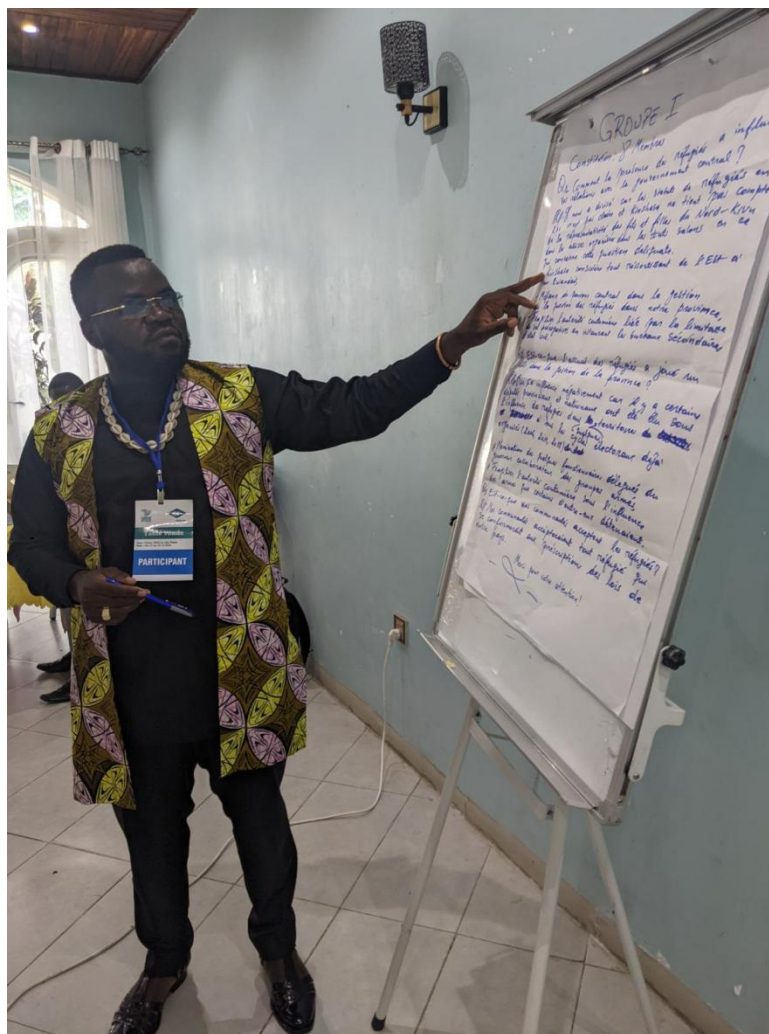
Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .



Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .



Adresses : *Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .*



Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalembo Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763, +243997250214 .



Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Mot d'ouverture d'ASSODIP à la table ronde

Leurs majestés et distingués invités,

Avant tout, veuillez accepter nos remerciements pour votre présence à ces assises qui s'étalent sur la journée d'aujourd'hui et de demain. Votre disponibilité témoigne de l'intérêt que vous accordez aux questions de Paix qui méritent aujourd'hui plus qu'hier une attention soutenue.

Il sied de présenter les deux organisations co-organisatrices des présentes assises.

Brièvement, l'Institut Européen pour la Paix (EIP en sigle), est une organisation Belge, qui œuvre pour la construction de la Paix dans les coins du monde sujets aux conflits armés, tandis que l'Association pour le développement des initiatives paysannes (ASSODIP en sigle) œuvre dans la défense des droits humains et la Paix ainsi que la promotion du Développement durable dans les milieux ruraux. Des informations supplémentaires relatives aux profils de ces deux organisations peuvent être trouvées sur leurs sites web respectifs.

Le thème de cette activité est intitulé :

« Table ronde préparatoire sur la Dynamique des Conflits liée à la situation des Réfugiés dans la Région des Grands Lacs en particulier au Nord et Sud-Kivu ».

Son objectif est d'explorer les enjeux autour de la question des réfugiés, les perceptions locales, les facteurs de polarisation et les solutions potentielles pour désamorcer ces tensions.

Ceci relève des droits humains et la consolidation de la Paix, champ de travail des organisations ci-haut présentées.

Il va donc s'agir dans les faits, de réfléchir sur les contours des conflits, la problématique des réfugiés dans la Région des Grands lacs, et particulièrement ceux générés par les conflits armés au Nord-Kivu et ceux de 1994 venus du Rwanda, ainsi que leur incidence sur la Paix, d'en débattre sans tabou ni passion, afin de dégager des suggestions susceptibles de contribuer au retour de la Paix et au développement de notre chère province du Nord-Kivu.

Les chefs traditionnels sont pour les peuples, ce que la sève est pour les arbres, disait un écrivain africain.

Ils sont sacrés pour les peuples congolais. Ils sont au cœur d'une vie paisible au-sein de la communauté.

C'est à juste titre que le Gouvernement leur accorde une importance méritée.

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,
Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Et c'est pour cette raison qu'ASSODIP et EIP vous a convié à cette activité, car convaincus que vous êtes des acteurs de premier plan dans la recherche de la Paix, et par conséquent dans les idées pouvant contribuer au solutionnement des problèmes résultant de la guerre, notamment la problématique des réfugiés.

Nous comptons ainsi sur votre participation active au cours de ces deux jours de cette table ronde afin qu'elle accouche des recommandations et résolutions empreintes de rationalité, d'équité, d'humanisme, et contributives aux efforts d'une paix durable.

Encore une fois merci pour votre présence.

LE SECRETARIAT GENERAL D'ASSODIP

Adresses : *Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 , Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .*

MOT DE CLOTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE GOUVERNEUR MILITAIRE DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU A L'OCCASION DE LA TABLE RONDE PREPARATOIRE SUR LA DYNAMIQUE DES CONFLITS LIE A LA SITUATION DES REFUGIES DANS LA REGION DES GRANDS LACS EN PARTICULIER AU NORD-KIVU ET SUD-KIVU

- Messieurs les Chefs des Divisions ;
- Leurs majestés « BAMI » du Nord-Kivu ;
- Distingués Invités à vos titres et qualités respectifs ;
- Chers participants.

C'est avec un sentiment de satisfaction que je vous présente mes sincères remerciements pour votre participation à la table ronde préparatoire sur la Dynamique des Conflits liée à la situation des Réfugiés dans la Région des Grands Lacs en particulier au Nord-Kivu et Sud-Kivu en République Démocratique du Congo ;

J'ai été flatté par votre participation active et assidue car « du choc d'idées jaillit la lumière », dit-on. Votre concours nous a conduit à l'élaboration des recommandations et pistes de solutions issues des focus groupes devant être partagées par tous les acteurs importants dans la mise en place des stratégies pertinentes devant nous amener à un rapatriement volontaire des réfugiés des Pays de Grands Lacs en impliquant les Chefs coutumiers à tous les niveaux et dans tout le processus concernant les réfugiés.

Mesdames et Messieurs ;

Chers participants ;

Vous avez échangé sur plusieurs thématiques concernant les réfugiés des Pays de Grands Lacs à l'occurrence le contexte historique et politique des réfugiés au Nord et Sud-Kivu, de l'analyse des dynamiques de contestation du statut des réfugiés au Nord et au Sud Kivu, à l'initiatives ou réponses institutionnelles antérieures sur la question des réfugiés, les mécanismes des conflits et impacts sur les communautés et la cartographies des facteurs des conflits. Plusieurs expériences de notre pays et d'ailleurs ont enrichi la préparation du dossier de plaidoyer, des engagements pouvant permettre d'envisager les pistes de solutions pour les questions cruciales des réfugiés. Cependant, le reste de travail à faire est énorme car il nécessite un processus bien cadré et participatif. Le Gouvernement Provincial du Nord-Kivu à travers sa Conseillerie Principale en Charge des Opérations Militaires, Renseignement, Sécurité et Ordre Public reste à votre entière disposition pour les autres étapes de plaidoyer qui doit être diligenté vers tous les acteurs importants qui ont été ciblés pendant la table ronde.

Mesdames et Messieurs ;

Chers participants ;

Adresses : Avenue Kibati no 5, Q. Kyeshero, Com.de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo, Route principale Kituku En face de l'Imprimerie Happy Services Goma. En Territoire de Masisi, centre de Rubaya et Province de Tanganyika, Kalemie-Ville ; Email : assodipkivu@yahoo.fr, Enregistré sous N°.F92/22.396, N° JUST/SG/20/1056/2014 ,

Site web: assodip-nk.org Tél. : +243998624763,+243997250214 .

Le développement, la sécurité et la paix de nos Provinces a besoin de l'apport de la pierre de tout un chacun. Je vous réitère mes gratitudee pour le sacrifice que vous avez consenti dans la réalisation de ce travail. Pour ma part, cette activité, vient d'ouvrir une lueur d'espoir pour la masse coutumière c'est-à-dire les autorités coutumières rassemblées ici, qui se voyaient longtemps déconsidérées dans le rétablissement de l'autorité de l'Etat surtout à ce qui concerne la question des réfugiés qui est d'une grande facture de la sécurité du Pays.

Je pense que l'application des résolutions assorties des recommandations coulées sous forme d'engagements, chacun en ce qui le concerne, ne manquera pas d'ajouter une plus-value au programme des réfugiés envisagé par le Gouvernement.

C'est à ces mots qu'au nom de son Excellence Monsieur le Gouverneur Militaire de la Province du Nord-Kivu, le Général-Major CIRIMWAMI NKUBA Peter, je déclare clos, les travaux de la table ronde préparatoire sur la Dynamique des Conflits liée à la situation des Réfugiés dans la Région des Grands Lacs en particulier au Nord-Kivu et Sud-Kivu en République Démocratique du Congo.

Que vive la République Démocratique du Congo ;
Que vive la Province du Nord-Kivu ;
Que vive le Partenariat public-privé ;

Je vous remercie.